

CONTACTS PRESSE

Zmirov Communication
Anne-Gaëlle Jourdan 01.76.53.71.15.
Camille Iparraguire 01.55.34.37.96
Aline Trigolet 01 55 34 37 65
yachtingcannes@zmirov.com

ANNULATION DU YACHTING FESTIVAL 2020

FAUTE DE DÉROGATION PRÉFECTORALE

Malgré un plan de sécurité sanitaire très rigoureux, assorti d'une série de mesures sanitaires complémentaires, présenté par la direction du Yachting Festival et qui a été jugé « satisfaisant » le lundi 17 août lors d'une réunion à la sous-préfecture de Grasse en présence des autorités préfectorales, de la ville de Cannes et de l'Autorité Régionale de Santé (ARS), le préfet des Alpes-Maritimes, seul habilité à statuer *in fine*, a décidé de ne pas délivrer la dérogation attendue qui aurait permis la tenue du salon.

A notre plus grand regret et avec une certaine incompréhension, nous sommes donc contraints d'annoncer l'annulation du Yachting Festival 2020.

Pour rappel, il y a trois semaines, le décret publié le 27 juillet 2020, qui faisait suite à l'allocution le même jour du ministre Franck Riester, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, confirmait, comme nous l'avions prévu, la tenue des salons à compter du 1er septembre, quel que soit le nombre de visiteurs.

Cela confortait notre décision communiquée le 2 juillet d'ouvrir le Yachting Festival le 8 septembre 2020, pour permettre à l'industrie européenne du nautisme de présenter près de 400 bateaux au Vieux Port et au Port Canto. Face à la crise qui a affecté profondément l'industrie nautique, française et internationale, nous avons à cœur de permettre à nos exposants de renouer les contacts physiques avec leurs clients et prospects et mettre en exergue leur savoir-faire.

Depuis de longs mois, avec l'ambition intacte de continuer à servir l'industrie européenne du nautisme malgré les difficultés conséquentes et les incertitudes majeures persistantes, l'équipe du Yachting Festival a travaillé à réunir les conditions nécessaires à son ouverture. Entre autres, un protocole sanitaire exigeant, visant à accueillir sereinement l'ensemble des participants tout en permettant une expérience client de qualité, a été établi. En plus de la reprise des mesures sanitaires du protocole de notre fédération professionnelle des métiers de l'événement, l'UNIMEV, validé par le ministère de la santé, et celui que Reed Exhibitions a mis en place au plan mondial, le protocole sanitaire du Yachting Festival se distinguait en étant le premier en France à faire l'objet de la certification « Safe & Clean » de l'APAVE.

Toutefois, moins de quinze jours après l'annonce du ministre Riester, le 11 août 2020 le gouvernement, par la voix du Premier Ministre, est revenu sur cette annonce de façon soudaine et inattendue, et a décidé d'interdire, pour cause d'aggravation de la situation sanitaire, la tenue des manifestations de plus de 5 000 personnes en France jusqu'au 30 octobre 2020, décision qui s'est traduit par le décret publié le 13 août.

L'équipe du Yachting Festival, pour être en mesure de décider dans l'urgence de tenir ou non le salon, a d'une part, interrogé une partie significative des chantiers qui se sont déclarés partisans de maintenir le salon à une large majorité, malgré les derniers développements et, d'autre part, déposé une demande de dérogation en urgence auprès la préfecture des Alpes-Maritimes.

Comme nous vous l'indiquions précédemment, une première réunion s'est tenue le lundi 17 août à la sous-préfecture de Grasse en présence des autorités préfectorales, de la ville de Cannes, de l'Autorité Régionale de Santé (ARS), des services de sécurité et de Reed Expositions France. Au cours de cette réunion, le protocole renforcé de Reed a été revu en détail et jugé satisfaisant, ce qui laissait espérer une réponse positive.

Malheureusement, à l'issue d'une nouvelle réunion sur place à Cannes jeudi après-midi en présence du préfet, seul habilité à statuer in fine, celui-ci a décidé de ne pas délivrer la dérogation attendue, rendant ainsi impossible la tenue du Yachting Festival. Cette décision ne remet pas en cause les conclusions émises le 17 août concernant le protocole sanitaire qualifié de « sérieux » par le préfet mais tient principalement à la détérioration récente de la situation sanitaire en général et à Cannes en particulier, et à la crainte d'une dégradation ultérieure.

Sylvie Ernoul a déclaré : « cette décision est une immense déception pour l'ensemble de la filière nautique, exposants en tête, la ville de Cannes et ses professionnels, les prestataires du salon et l'équipe de Reed, qui ont depuis des mois travaillé ensemble d'arrache-pied pour préparer l'édition 2020 du salon dans les meilleures conditions possibles compte tenu du contexte. Je tiens d'ailleurs à remercier la ville de Cannes qui a été très active à nos côtés dans cette dernière ligne droite.

La mise en œuvre du protocole sanitaire que nous avons élaboré, qui a été certifié par l'APAVE, a été reconnu tout à fait satisfaisant par les services de la préfecture et l'ARS, aurait fait du Yachting Festival 2020 l'un des événements les plus sécurisés sur le plan sanitaire en France. Aussi, c'est avec beaucoup de surprise et d'incompréhension que nous prenons acte de la décision du préfet ».

Nous vous remercions pour la confiance et le soutien que vous nous avez témoigné tout au long de ces derniers mois et vous donnons rendez-vous sur les pontons de Cannes du 7 au 12 septembre 2021.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour plus d'informations sur le Yachting Festival, vous pouvez visiter cannesyachtingfestival.com

NOTE AUX ÉDITEURS

À propos de REED EXPOSITIONS FRANCE
www.reedexpo.fr

Présent sur 15 secteurs d'activité, avec 30 salons leaders dont Batimat, EquipHotel, IFTM-Top Resa, Expoprotection, Pollutec, SITL, Maison & Objet*, Fiac, Paris Photo... et autant de sites internet, Reed Expositions apporte à ses clients les contacts, les contenus et les réseaux pour accélérer leur développement. Plus de 15 000 entreprises et 0,9 million d'acheteurs français et étrangers sont clients de ses événements.

Reed Expositions fait partie du groupe Reed Exhibitions, premier organisateur mondial de salons et leader sur le marché français avec plus de 50 manifestations et 2 filiales, Reed Expositions France et Reed Midem.

*organisé par la SAFI, filiale de Reed Expositions France et d'Ateliers d'Art de France